



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E131577

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/03/2024  
25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX

Siret : 801 211 616 00041

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0072209

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 191202181

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 191202181

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/05/2023

Raison sociale : A.C.S.

32 AVENUE LEON JOUHAUX  
33210 LANGON

Téléphone : 05 56 76 64 92

Portable : 06 80 06 32 18

Site Internet : www.chauffagejeantet.fr

E-mail : acs.comptabilite33@gmail.com

Responsabilité légale :  
JOURNU CHRISTOPHE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	09/06/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.